

PROGRAMME DES STAGES

Centre de Formation et de
Perfectionnement en Eclairage

2009

LUX

SOCIETE D'EDITIONS
ET DE FORMATION

Madame, Monsieur,

Le programme 2009 des formations en éclairage présente des nouveautés introduites afin que nos stages soient en adéquation avec les évolutions de l'éclairage et ses nouvelles orientations et que notre offre de formation réponde à vos besoins

4 niveaux de formation progressifs sont proposés :

- Initiation
- Base
- Maîtrise
- Perfectionnement

La définition de chaque palier est précisée. Ainsi, chacun pourra mieux se positionner pour trouver la formation qui lui convient.

Enfin, dès la formation "Maîtrise en éclairagisme", une spécialisation peut être introduite : les participants auront le choix entre une spécialisation "éclairage intérieur" ou "éclairage extérieur" ou pourront également suivre les deux options s'ils le souhaitent.

Cette structure permet au Centre de formation de renforcer chacune des deux options et de recentrer l'enseignement sur l'éclairagisme.

Il nous apparaît nécessaire d'insister sur la connaissance des "bonnes pratiques de l'éclairage" telles que définies par l'Association française de l'éclairage, dans un contexte technique, réglementaire et environnemental en constante évolution.

Nous espérons que ce programme répondra à vos attentes. Nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Continuez à venir suivre nombreux nos formations et à nous faire part de vos remarques. L'évolution de la formation passe par le contentement de ses participants !

Le centre de formation

Convention de formation

Le Centre de Formation et de Perfectionnement en Eclairage (CFPE) de la Société d'éditions et de formation LUX est déclaré au service de la Formation professionnelle de la région Ile-de-France sous le numéro 11 75 33415 75.

Les stages donnent lieu à l'établissement de pièces justificatives prévues par la loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991 sur la formation professionnelle continue (convention de formation, facture détaillée et attestation d'assiduité).

Conditions d'inscription

Seules les demandes d'inscription confirmées par écrit seront prises en considération.

Un **acompte de 50%** du prix total du stage devra être versé avant le début de la session, le solde au plus tard 30 jours après la fin de la session concernée. Des pénalités de retard seront calculées au taux de 12% annuels.

Un **escompte de 2%** est accordé pour tout règlement accompagnant une inscription à un stage.

Prix

Les prix sont indiqués hors taxes et incluent les frais de déjeuner.

Une fois confirmées, les actions de formation sont dues dans leur intégralité. En cas de résiliation par l'entreprise signataire de la convention de formation, la Société LUX sera fondée à retenir les sommes qu'elle a effectivement dépensées ou engagées pour l'exécution de la formation.

Différend éventuel

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le tribunal administratif de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Lieu des stages

En principe et sans mention particulière, tous les stages ont lieu au siège de l'Association française de l'éclairage : 17, rue de l'Amiral Hamelin - Paris 16.

Métro : ligne 9 - Iéna ou ligne 6 - Boissière

RER : ligne A - Charles de Gaulle-Etoile

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le stagiaire :

- connaît les termes principaux utilisés en éclairagisme,
- connaît les principales grandeurs et unités photométriques,
- connaît les différents types de lampes, luminaires et leurs caractéristiques génériques,
- connaît les différents types d'application d'éclairage et pour chacun d'entre eux, les principaux critères de choix,
- connaît les champs d'application des principales normes et recommandations.

Population concernée

Ce stage s'adresse à toute personne qui souhaite une initiation à l'éclairagisme afin de lui permettre de mieux appréhender les enjeux techniques et économiques de ce domaine.

Points étudiés pendant la formation

- Rappels de notions de mathématiques et électricité élémentaires appliquées à l'éclairage.
- Explication des termes, grandeurs et unités utilisées dans le domaine de l'éclairage.
- Présentation des différentes sources et catégories de luminaires.
- Présentation des techniques les plus employées en fonction des différentes situations ([les bonnes pratiques de l'éclairage préconisées par l'Association française de l'éclairage](#)) .
- Présentation des principales normes et recommandations.

Dates

2/3/4 juin 2009

Frais de participation

750,00 €^{HT}

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le stagiaire :

- maîtrise les différentes grandeurs et unités photométriques,
- est capable
 - de réaliser des projets simples en éclairage intérieur et extérieur,
 - de conseiller des systèmes d'éclairage techniquement et économiquement adaptés tout en s'appuyant sur les recommandations, normes et textes réglementaires.

Population concernée

Toute personne appelée à travailler dans le domaine de l'éclairage avec des bureaux d'études, commanditaires, gestionnaires, installateurs...

Pré-requis

- Connaissances théoriques de niveau BAC général en mathématiques et physique.
- Un document de préparation théorique, reprenant les notions mathématiques indispensables est adressé aux candidats avant le début du stage afin qu'ils prennent connaissance du chapitre "rappels de mathématiques".
- Le stagiaire doit connaître les termes principaux utilisés. **Il est recommandé d'avoir suivi au préalable, le stage d'initiation à l'éclairagisme.**

Points étudiés pendant la formation

Le stage se déroule en deux parties, entre lesquelles les participants doivent rédiger sept devoirs.

1^{re} partie (3 jours)

- **Généralité**
 - La lumière et la vision
 - Grandeurs et unités photométriques - les mesures
 - Les critères de confort visuel et notions de colorimétrie
 - Les lampes et leurs accessoires (rappel)
- **Éclairage intérieur**
 - Généralités
 - Aspects économiques
 - Appareils d'éclairage intérieur et leurs classes photométriques
 - Entretien des installations et mesures en éclairage intérieur
 - Norme applicable
 - Projet simple
 - Méthode standard (dite du facteur d'utilisation)
 - Méthode de la distribution des luminances et confort visuel
 - Présentation informatique

Éclairage extérieur

- Généralités
 - Rôle de l'éclairage public
 - Aspects économiques
 - Les appareils
 - Caractéristiques
 - Normes applicables
- Les valeurs requises par la norme et les Recommandations et guides de l'AFE
- Le projet d'éclairage

Éclairage des salles et des terrains de sports

Préparation de sept devoirs

2^e partie (3 jours)

- Correction des devoirs
- Éclairage en milieu urbain et les illuminations
- Gestion en éclairage intérieur
- Analyses des textes réglementaires relatifs à l'éclairage des lieux de travail

Éclairer juste : les bonnes pratiques de l'éclairage préconisées par l'Association française de l'éclairage

Système d'évaluation

Examen écrit et oral (facultatif).

Le contrôle des connaissances s'effectue sur la moyenne des notes de devoirs (coefficient 1), l'examen écrit : projet d'éclairage intérieur (coefficient 1), projet d'éclairage extérieur (coefficient 1), l'examen oral (coefficient 1). Sont admis les auditeurs ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 13/20.

En cas de succès, il leur est délivré un certificat de capacité en éclairage "base en éclairagisme", signé du président de l'Association française de l'éclairage.

Dates - 2009

- | | | |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|
| 1 ^{re} session Paris | 13/14/15 janvier - 10/11/12 mars | • Examen : 31 mars |
| 2 ^e session Paris | 27/28/29 janvier - 24/25/26 mars | • Examen : 3 avril |
| 3 ^e session Paris | 8/9/10 septembre - 17/18/19 novembre | • Examen : 1 ^{er} décembre |
| 4 ^e session Paris | 29/30 sept./01 oct. - 24/25/26 novembre | • Examen : 8 décembre |

Frais de participation

1 750,00 € HT

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le stagiaire :

- doit parfaitement maîtriser les différentes notions utilisées en éclairage, ainsi que les diverses techniques mises en œuvre,
- doit être capable, en éclairage intérieur **et/ou** en éclairage extérieur, d'établir des projets détaillés, des cahiers des charges, et de réaliser des comparaisons de solutions.

L'organisation de ce stage comprend un tronc commun suivi d'un module à choisir entre "éclairage intérieur" et "éclairage extérieur", ou des deux modules.

Population concernée

Le stage s'adresse à toute personne qui souhaite approfondir ses connaissances dans le domaine de l'éclairagisme et maîtriser, dans le domaine de l'éclairage intérieur **et/ou** extérieur, chacune des étapes du projet d'éclairage (Bureaux d'études, direction des études et recherches en éclairage, ...).

Pré-requis

Il est recommandé d'avoir suivi, au préalable, le stage de base en éclairagisme ou une formation équivalente dans le domaine de l'éclairage (école d'optique...).

Points étudiés pendant la formation

(*) Des exercices d'application sont remis et corrigés pendant les cours

Tronc commun (4 jours)

- **Photométrie** (*)
 - Grandeurs et unités
 - Mesures et documents photométriques
- **Électrotechnique** (*)
 - Les différents types de lampes
 - Les appareillages des lampes à décharge (notamment le ballast électronique)
- **Colorimétrie et Vision des couleurs** (*)
 - Principes et application
- **Les luminaires**
 - Caractéristiques optiques, électriques et mécaniques
 - Convention de photométrie des luminaires
 - Documents photométriques
- **Vision, éblouissement et confort visuel**

Option "éclairage intérieur" (4 jours)

- **Ergonomie visuelle appliquée aux postes de travail**
- **Éclairage intérieur projets et outils de comparaison**(*)
 - Principes du projet d'éclairage global
 - Les normes et textes réglementaires relatifs à l'éclairage des lieux de travail
 - Comparaisons de solutions : quels éléments ?

- **L'installation électrique**
- **Nouvelles normes et règlements applicables en éclairage intérieur**
- **Développement durable**
 - Les systèmes de gestion en éclairage intérieur
 - Les outils de la maîtrise des dépenses d'énergie
- **Visite d'un laboratoire de photométrie**

Option "éclairage extérieur" (4 jours)

- **Éclairage extérieur**(*)
 - Principes du projet d'éclairage
 - Application à l'éclairage des voies de circulation, des installations sportives, des grands espaces, aux espaces piétonniers
 - Éclairage par projecteurs
 - Éclairage d'un échangeur routier
- **Les réseaux d'alimentation en éclairage public**
- **Nouvelles normes et règlements en éclairage extérieur**
- **Développement durable**
 - Les nuisances dues à la lumière
 - Les outils de la maîtrise des dépenses d'énergie
- **Visite nocturne des installations de la Ville de Paris**

Système d'évaluation

Cet examen est un contrôle des connaissances acquises en cours de stage. Il comporte des questions d'ordre général sur le programme, une étude d'éclairage intérieur **et/ou** une étude d'éclairage extérieur. Sont admis les auditeurs ayant obtenu une moyenne de 13/20. En cas de succès, il leur est délivré un certificat de capacité "maîtrise en éclairagisme" intérieur ou extérieur, ou les deux, signé du président de l'Association française de l'éclairage.

Dates - 2009

Tronc commun	17/18/19/20 mars	} • Examen le 9 juin
Option "éclairage intérieur"	7/8/9/10 avril	
Option "éclairage extérieur"	12/13/14/15 mai	

Frais de participation

Tronc commun + une option

2 650,00 € HT

Tronc commun + les deux options

3 600,00 € HT

Une option seule

1 200,00 € HT

Durée :

- Des modules de 1 à 4 jours.
- L'enseignement peut se dérouler, selon les besoins exprimés, sur plusieurs années le cas échéant.

Originalité

- Offrir aux intéressés la possibilité de se perfectionner en éclairage en bâtissant leur propre programme dans un choix de modules proposés.
- Proposer un rythme de formation variable adapté aux disponibilités de chacun.

Objectifs pédagogiques

Les modules choisis permettent au stagiaire :

- d'approfondir ses connaissances de l'éclairagisme sous ses aspects techniques, scientifiques et environnementaux, fondamentaux et pratiques, commerciaux, ...
- d'approfondir ses connaissances spécifiques dans les domaines retenus et de se familiariser avec les préconisations des documents de l'AFE (Guides et Recommandations) et des pratiques normatives européennes,
- d'étudier les normes européennes en éclairage en vigueur ou à venir,
- d'acquérir des formations complémentaires sur l'évolution des techniques de l'éclairage et les nouvelles orientations des professions liées à l'éclairage.

Population concernée

Ces formations s'adressent à tous les professionnels de l'éclairage : responsables, projecteurs de bureau d'études, ingénieurs des villes, concepteurs lumière, architectes, ...

Pré-requis

Le stagiaire doit maîtriser le projet d'éclairage. **Il est recommandé d'avoir suivi au préalable, le stage de maîtrise en éclairagisme.**

Pédagogie

Plusieurs modules au choix donnent lieu chacun à un stage spécifique sous forme de cours théoriques et si besoin de travaux dirigés (manipulations, exercices, préparation de projet...).

Chaque module est sanctionné par une épreuve (différente selon le module choisi : contrôle des connaissances acquises lors du stage, examen écrit ou oral, projet soutenu devant un jury...) donnant lieu à l'attribution d'un certain nombre de points (en unités de valeur) variable selon le module suivi.

Système d'évaluation

- Le total des points obtenus après le suivi avec succès de plusieurs modules doit être au moins égal à 9 points pour l'attribution du diplôme AFE "Perfectionnement en éclairage", mentionnant ces modules.
- Plusieurs diplômes AFE "Perfectionnement en éclairage", peuvent être décernés à la même personne, à condition qu'il s'agisse de modules différents. Les points acquis après obtention d'un diplôme ne sont pas fractionnables.
- La finalité d'un diplôme n'est pas indispensable pour suivre cette formation.

Intervenants, conférenciers

Un ou plusieurs praticiens, de compétences reconnues dans leurs spécialités.

Programme des modules proposés

Contenu, durée, dates et frais de participation sont précisés dans ce catalogue (pour renseignements complémentaires, nous contacter).

Module 1	La vision _____	13
Module 2	Valorisation de l'espace extérieur : l'éclairage urbain _____	14
Module 3	Valorisation de l'espace intérieur : l'éclairage des commerces _____	15
Module 4	Eclairage intérieur des lieux de travail _____	16
Module 5	Les nouvelles sources _____	17
Module 6	Les appareillages d'alimentation _____	18
Module 7	Visibilité en éclairage public _____	19
Module 8	Lumière dans les espaces muséographiques _____	20

La vision

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une meilleure connaissance de l'appareil visuel.
- Prendre conscience des conséquences d'un mauvais éclairage sur la vision.

Population concernée

- Bureaux d'études
- Eclairagistes
- Architectes
- Ingénieurs des villes
- Concepteurs lumière

Points étudiés pendant la formation

- L'appareil visuel
- Vision des formes et des couleurs
- Les phénomènes d'éblouissement
- Eclairage et lésions oculaires
- Protection oculaire

Système d'évaluation

Epreuve orale

Valeur du module

2 points

Frais de participation

600,00 € HT

Valorisation de l'espace extérieur : l'éclairage urbain

Objectifs pédagogiques

- Répondre aux attentes de l'éclairage dans la ville par l'éclairage des espaces urbains et la valorisation de l'architecture.
- Mise en place de schéma directeur d'aménagement lumière et de plan lumière.

Pour une formation spécifique en éclairage extérieur, compléter ce module avec les modules 1, 5 et 7.

Population concernée

- Projeteurs – bureaux d'études
- Urbanistes
- Ingénieurs des villes
- Concepteurs lumière

Points étudiés pendant la formation

- Méthodologie de l'analyse d'un site
- Exemple de schéma directeur et de plan lumière
- Eléments de l'éclairage des espaces urbains
 - rôle de la lumière
 - conception - contraintes économiques et techniques
 - voies urbaines et espaces piétons
- La mise en valeur des bâtiments, parcs et jardins (définition des sites, choix des matériels)
- Aspects réglementaires
- Etude d'exemples types
- Visite de sites

Système d'évaluation

Projet (présenté devant un jury)

Valeur du module

4 points

Frais de participation

1 350,00 €^{HT}

Valorisation de l'espace intérieur : l'éclairage des commerces

Objectifs pédagogiques

- Répondre aux attentes de l'éclairage d'un magasin de vente adapté à sa politique commerciale.
- Mise en place d'un langage de l'éclairage.

Population concernée

- Architectes
- Projeteurs – bureaux d'études
- Aménageurs de magasins
- Eclairagistes

Points étudiés pendant la formation

- Spécificité de l'architecture commerciale
- Définition des priorités : produits, consommateurs, espaces
- Etude de divers scénarios de présentation
- Sélection de moyens, flexibilité
- Etude d'exemples types
- Visite de sites

Système d'évaluation

Projet (présenté devant un jury)

Valeur du module

4 points

Frais de participation

940,00 €^{HT}

Eclairage intérieur des lieux de travail

Objectifs pédagogiques

- Présenter les points essentiels des Recommandations et guides de l'AFE.
- Faire l'état des lieux de la normalisation européenne dans le domaine concerné.
- Familiariser les participants avec les critères d'exigences normatives (éclairage, éblouissement, IRC).

Population concernée

- Projeteurs - bureaux d'études
- Prescripteurs
- Architectes

Points étudiés pendant la formation

- Visibilité et performance visuelle
- Eclairage général, local, d'appoint
- Environnement lumineux
- Eblouissement d'inconfort : abaques de Bodmann et Sollner et UGR
- Coordination éclairage électrique et éclairage naturel, aspects économiques

Système d'évaluation

Epreuve écrite et exercices d'application

Valeur du module

3 points

Frais de participation

850,00 €^{HT}

Les nouvelles sources

Objectifs pédagogiques

- Approfondir les connaissances sur les lampes à décharge et les LEDs.
- Rappeler les gammes existantes, présenter les nouveaux produits et les perspectives de développement.

Population concernée

- Chefs de produits
- Bureaux d'études
- Ingénieurs
- Responsables de développement

Points étudiés pendant la formation

- Principe de fonctionnement - Phénomènes physiques mis en jeu - Amorçage de la décharge - Courbe de Pashen - Effet Penning
- Visualisation des spectres d'émission des lampes à décharge à l'aide d'un OMA : indice de rendu des couleurs et température de couleur
- Nouvelles sources et perspectives d'évolution (démonstration et vidéos) :
 - lampes à brûleur céramique
 - induction
 - tubes fluorescents à diamètre réduit
 - LED
 - ...

Système d'évaluation

Epreuve écrite et exercices d'application

Valeur du module

2 points

Frais de participation

500,00 €^{HT}

Les appareillages d'alimentation

Objectifs pédagogiques

- Approfondir les connaissances sur les appareillages d'alimentation et les systèmes de gestion.
- Etudier les nouveaux systèmes en relation avec les exigences énergétiques et celles de compatibilité électromagnétique.

Population concernée

- Chefs de produits
- Bureaux d'études
- Ingénieurs
- Responsables de développement

Points étudiés pendant la formation

- Fonctions des appareillages conventionnels et électroniques
Amorçage, stabilisation, compensation
- Compatibilité électromagnétique
Dispositions réglementaires applicables aux lampes et luminaires
- Courants harmoniques dans les conducteurs de phase et neutre
Etude de cas - ballasts conventionnels et électroniques

Système d'évaluation

Epreuve écrite et exercices d'application

Valeur du module

2 points

Frais de participation

500,00 €^{HT}

Visibilité en éclairage public

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser à la nouvelle approche liant éclairage public et sécurité.
- Faire le point sur les travaux internationaux.
- Approfondir les connaissances sur les grandeurs photométriques.

Population concernée

- Bureaux d'études
- Eclairagistes
- Ingénieurs des villes
- Concepteurs lumière

Points étudiés pendant la formation

- La méthode des luminances (CIE et AFE)
- Introduction à la visibilité
- le modèle d'Adrian
- Visibilité des petites cibles
- modèle d'Adrian
- applications
- corrélation des deux méthodes
- Utilisation des programmes de calcul
- Recouvrements expérimentaux
- Prospectives

Système d'évaluation

Epreuve écrite

Valeur du module

3 points

Frais de participation

840,00 €^{HT}

Intégration de la lumière dans les espaces muséographiques

(formation organisée en collaboration avec
l'Association des concepteurs lumière et éclairagistes - ACE)

Objectifs pédagogiques

Utiliser l'outil lumière comme moyen de communication dans les musées, expositions pérennes et temporaires.

Population concernée

Régisseurs de musées, conservateurs, responsables techniques et de maintenance, architectes, scénographes, projeteurs bureaux d'études, concepteurs lumière, ergonomes, contrôleurs de travail.

Points étudiés pendant la formation

- Situer l'outil lumière dans le projet
- Concepteurs et architectes
- Le bâtiment et les œuvres
- Préservation des biens
- Principes de mise en lumière
- Techniques d'éclairage naturel et artificiel et derniers développements
- Cas concrets
- Visite de sites

Système d'évaluation

Projet

Valeur du module

4 points

Frais de participation

1 350,00 €^{HT}

Stage de synthèse sur l'éclairage et l'ergonomie visuelle

Durée : 2 jours (16 heures)

Objectifs pédagogiques

Mettre en évidence la relation entre l'environnement et les conditions de travail. Permettre aux médecins du travail d'approfondir leurs connaissances en éclairage, de leur donner les moyens de détecter et d'analyser les problèmes qui y sont liés, d'établir un diagnostic.

Population concernée

Médecins du travail

Points étudiés pendant la formation

- Physiologie et psychologie de la vision
- Rappel de notions élémentaires sur la lumière
- Les unités photométriques et la couleur
- Les lampes, les accessoires, les appareils
- Applications :
 - utilisation des catalogues des constructeurs
 - principes du projet d'éclairage intérieurexemples de réalisations en éclairage intérieur (installations neuves)
- Approche ergonomique de l'éclairage
- Les mesures : emploi du luxmètre et du luminancemètre
- Les problèmes particuliers en éclairage intérieur :
 - locaux aveugles
 - salles d'écrans de visualisation
- La réglementation concernant l'éclairage des lieux de travail

Dates

1^{er} et 2 avril 2009

Frais de participation

550,00 €^{HT}

Calendrier des stages pour l'année 2009

Type de stage	Durée	Dates	Examen	Prix des stages hors taxes
Stage d'initiation à l'éclairagisme	20 heures (2 jours 1/2)	2/3/4 juin 2009	NON	750,00 €
Stage de base en éclairagisme				
1 ^{re} session - Paris	45 heures (2x3 jours + 1 journée d'examen)	13/14/15 janvier 2009 10/11/12 mars 2009	31 mars 2009	1 750,00 €
2 ^e session - Paris	45 heures (2x3 jours + 1 journée d'examen)	27/28/29 janvier 2009 24/25/26 mars 2009	3 avril 2009	1 750,00 €
3 ^e session - Paris	45 heures (2x3 jours + 1 journée d'examen)	8/9/10 septembre 2009 17/18/19 novembre 2009	1 ^{er} décembre 2009	1 750,00 €
4 ^e session - Paris	45 heures (2x3 jours + 1 journée d'examen)	29/30 septembre et 1 ^{er} octobre 2009 24/25/26 novembre 2009	8 décembre 2009	1 750,00 €
Stage de maîtrise en éclairagisme	69 à 100 heures (3 x 4 jours + 1 journée d'examen)			Tronc commun + 1 option 2 650,00 €
Tronc commun	31 heures (4 jours)	17/18/19/20 mars	9 juin 2009	Tronc commun + 2 options 3 600,00 € 1 option seule 1 200,00 €
Option "éclairage intérieur"	30 heures (4 jours)	7/8/9/10 avril 2009	9 juin 2009	
Option "éclairage extérieur"	32 heures (4 jours)	12/13/14/15 mai 2009	9 juin 2009	
Stage de perfectionnement en éclairage				
Module 1	10 heures (1 jour 1/2)	20/21 janvier 2009	OUI	600,00 €
Module 2	21 heures (3 jours)	13/14/15 octobre 2009	OUI	1 350,00 €
Module 3	14 heures (2 jours)	20/21 octobre 2009	OUI	940,00 €
Module 4	14 heures (2 jours)	2/3 décembre	OUI	850,00 €
Module 5	10 heures 30 (1 jour 1/2)	6/7 octobre 2009	OUI	500,00 €
Module 6	10 heures 30 (1 jour 1/2)	7/8 octobre 2009	OUI	500,00 €
Module 7	14 heures (2 jours)	22/23 septembre 2009	OUI	840,00 €
Module 8	28 heures (4 jours)	16/17/18 juin 2009	17 septembre 2009	1 350,00 €
Stage de synthèse sur l'éclairage et l'ergonomie visuelle	16 heures (2 jours)	1/2 avril 2009	NON	550,00 €

Les cours par correspondance ne sont pas imputables au budget de formation continue de l'entreprise et ils ne donnent pas lieu à l'établissement **d'une convention de formation**. Ils se font au rythme de l'auditeur.

Cours de base en éclairagisme

Ce cours est destiné aux personnes devant posséder des connaissances de base en éclairage. Voir descriptif page 6.

Avec le cours sont envoyés plusieurs ouvrages de l'AFE ainsi que divers documents techniques.

Devoirs

7 textes de devoirs sont proposés aux auditeurs (corrections et annotations personnalisées).

Système d'évaluation

Les auditeurs ont la possibilité de passer un examen leur permettant d'obtenir, en cas de réussite, un certificat de capacité "base en éclairagisme" signé par le président de l'Association française de l'éclairage.

Le Centre de Formation et de Perfectionnement en Eclairage bâtit sur mesure des formations, à la demande d'organismes ou de sociétés qui souhaitent une formation spécifique.

Certaines formations présentées dans ce catalogue peuvent également être organisées dans ce cadre. Cela permet de regrouper l'ensemble des collaborateurs d'un même organisme ou entreprise, intéressés, pendant une même session, à Paris ou en province.

Toutes les demandes sont étudiées. Les propositions sont établies en concertation avec les demandeurs : durée, lieu, contenu, profil des participants.

Cette formule séduit par son ajustement précis à un besoin.

Pour de plus amples informations,
le CFPE est à votre disposition
Tél. : 01 45 05 72 22
Télécopie : 01 45 05 72 71
e-mail : formations@lux-editions.fr

Frais de participation

540,00 €^{HT}

Bulletin d'inscription

Centre de Formation et de Perfectionnement en Eclairage (CFPE)

A retourner au
Centre de Formation de la Société LUX
17, rue de l'Amiral Hamelin - 75783 PARIS cedex 16
Tél. : 01 45 05 72 22 - Télécopie : 01 45 05 72 71
formations@lux-editions.fr

Stages

Titre du stage ou du cours (et dates choisies pour le stage de base en éclairagisme)

Précisez : les options pour le stage de maîtrise en éclairagisme,
et les modules pour le stage de perfectionnement en éclairage

Bulletin d'inscription

En cas d'inscription de plusieurs stagiaires, photocopier ce bulletin et remplir un bulletin par stage et par stagiaire

Stagiaire

Nom et prénom du stagiaire _____

Fonction _____

Niveau d'études acquis : BEP/CAP BAC BAC+2

BAC+3 BAC+4 BAC+5

Adresse (personnelle) _____

_____ Téléphone _____

Entreprise

Nom et adresse de l'employeur _____

Téléphone _____ Télécopie _____

Nom du responsable de la formation _____

Téléphone _____

Adresse du service formation _____

Chèque joint d'un montant de _____ à l'ordre de la Société LUX

(escompte de 2 % pour tout règlement total accompagnant une inscription à un stage)

Un acompte de 50 % du prix total du stage devra être versé avant le début de la session, le solde au plus tard 30 jours après la fin de la session concernée. Des pénalités de retard seront calculées au taux de 12 % annuels.

A _____, le _____

LUX

la revue de
l'éclairage

La revue de l'AFE
(Association
française de l'éclairage)

Pour les
professionnels
et utilisateurs :
toutes les
**solutions
lumière**



CPI Média – 23, rue Galilée, 75116 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 92 50 50

GRUPE
CPI
MEDIA

Pour recevoir un
exemplaire de LUX, la
revue de l'éclairage,
c'est très simple :
faxez ce coupon dûment
rempli au 01 44 92 50 51
ou faites votre commande
par e-mail à
lux@lux-editions.fr
en indiquant vos
coordonnées, votre
fonction et votre domaine
d'activité.

Nom Prénom

Société Activité

Votre fonction.....

Adresse.....

Code postal Ville

Tél. Fax

e-mail

Liste des publications

(documents rédigés par l'Association française de l'éclairage)

Bon de commande des publications de l'AFE

Tarifs 2009

Titre des publications	Prix HT €	Prix TTC € (TVA 5,5%)
Eclairage des installations sportives (2007)	55,92	59,00
Les nuisances dues à la lumière (2006)	27,49	29,00
Cours d'éclairage Niveau I (2004)*	58,91	62,15
Eclairage des voies publiques (2002)*	51,52	54,35
Eclairage par fibres optiques (2001)	31,14	32,85
Eclairage dans l'hôtellerie (2001)	22,04	23,25
Eclairage des établissements de santé (2000)	22,04	23,25
Eclairage des locaux scolaires (1998)	29,38	31,00
Eclairage et travail sur écrans de visualisation (1997)	29,38	31,00
Vocabulaire de l'éclairage (1995)	29,38	31,00
Eclairage intérieur des lieux de travail (1993)	51,52	54,35
Eclairage des musées, des collections particulières et des galeries d'art (1991)	47,06	49,65

Frais d'envoi unitaire : 3,13 € HT (3,30 € TTC) et 4,10 € HT (4,33 € TTC) pour les titres précédés d'une étoile (*) - Pour deux titres : 5,48 € HT (4,33 € TTC) - Pour trois titres ou plus, merci de nous contacter.

Une remise de 50 % sur le prix HT est accordée aux membres de l'AFE à jour de leur cotisation



A renvoyer complété et accompagné de votre règlement à
LUX Société d'éditions et de formation
17, rue de l'Amiral Hamelin - 75783 PARIS cedex 16
Tél. : 01 45 05 72 86 - Télécopie : 01 45 05 72 74
www.lux-editions.fr - e-mail : editions@lux-editions.fr

Nom et prénom _____

Raison sociale _____

Adresse de livraison _____

Adresse de facturation _____

Téléphone _____

TITRE	Prix unitaire TTC (remise incluse)	Nombre d'exemplaire	Total (frais d'envoi inclus)

J'effectue mon règlement d'un montant de _____ € (frais de port compris)

par chèque à l'ordre de LUX à réception de facture

par virement RIB 30004/00892/00010174537/21 DOM B.N.P. PARIBAS PARIS KLEBER

Nous contacter en cas de commande supérieure



Le contenu des programmes a été élaboré par
l'Association française de l'éclairage
17, rue de l'Amiral Hamelin - 75783 PARIS cedex 16
Tél. : 01 45 05 72 00 - Télécopie : 01 45 05 72 70

e-mail : afe@afe-eclairage.com.fr - Internet : www.afe-eclairage.com.fr